



EVALUATION ET NOTATION AU SPIP DU NORD : UN ZERO POINTE POUR LA DIRECTION

Quoi qu'on en pense, les compte-rendus d'entretien et la « notation » constituent de fait, un élément dans la progression de carrière. **Ces « évaluations » sont indispensables dans les évolutions de carrière des agents : pour la constitution d'un dossier pour la validation des acquis de l'expérience (VAE), pour les concours, le tableau d'avancement, la mobilité au sein de la Fonction Publique, la bonification de fin d'année pour les PA, etc...**

C'est aussi un moment où les difficultés dans notre travail au quotidien peuvent et doivent être remontés, notamment quant à la charge de travail, sans cesse croissante, le sens que l'on donne à notre travail face à la multiplication d'exigences contradictoires, et les attentes qui sont les nôtres vis-à-vis de notre hiérarchie en terme de développement du partenariat, notamment, et des moyens donnés (ou non) pour pouvoir nous permettre de remplir nos missions correctement.

Sur cette question des entretiens d' « évaluation » et des notations, la situation sur le département du Nord est tout simplement... CATASTROPHIQUE !!!! Sur un certain nombre d'antennes, beaucoup, si ce n'est la plupart des CPIP et des PA n'ont pas reçu leur évaluation, ni leur « notation » depuis 2014...

Interrogée par la CGT EPI 59 lors du Comité Technique du 30 mai 2017, la DFSPIP avait déclaré que les « évaluations » auraient dû être terminées pour le 31 mars 2017... Nous sommes en janvier 2018 et la plupart des agents n'ont toujours pas pris connaissance de leur compte-rendu d'entretien d' « évaluation », ni de leur notation.

Gageons que lors de nos prochains entretiens d' « évaluation » avec notre hiérarchie, cette année 2018 pour l'année dernière (2017), nous pourrions constater que la direction du SPIP n'aura pas tenu ses objectifs de l'année 2016... A l'heure de l'imposition unilatérale de l'unique RIFSEEP (Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat) à l'ensemble des agents des SPIP, que la CGT Insertion et Probation n'a eu de cesse de dénoncer, cette situation est pour le moins cocasse.

Par ailleurs, les critères retenus pour l' « évaluation » des agents interpellent quant à leur

objectivité et leur pertinence, surtout lorsqu'ils obéissent à des agendas politiques et/ou de pur affichage qui privilégient la forme (mots clés du lexique criminologique à insérer dans les écrits à destination des magistrats par exemple) au détriment du fond (travail en entretiens, temps consacré aux personnes pour les amener à une réflexion profonde sur les faits, échanges et synthèses avec les partenaires, etc..).

Les agents qui sont censés être évalués par leur hiérarchie à l'aune de la « manière de servir », ne sont pas non plus à l'abri de l'arbitraire d'un cadre et d'être plutôt évalués sur la « manière d'être servile » avec un risque réel d'une notation à la « tête du client ».

La CGT EPI 59 dénonce l'incurie de la Direction départementale du SPIP 59 quant aux retards et/ou l'absence d' « évaluation » effective qui porte préjudice, de fait, à ses agents, CPIP et PA.

Les CPIP, eux, en dépit de la démultiplication des tâches et de la charge de travail, sans cesse croissante, tiennent tant bien que mal les délais contraints qui leur sont impartis, que ce soit vis-à-vis des magistrats, des partenaires ou des actions collectives qu'ils construisent , portent et animent.

Pour ce qui est de l'évaluation et de la notation au SPIP du Nord, la CGT EPI 59 délivre un zéro pointé à la Direction.

Lille, le 11 janvier 2018